

**PROGRAMME ET INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2020/2021**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le programme des activités proposées à l'UIA au cours de l'année universitaire 2020/2021 sera disponible et téléchargeable en ligne à partir du 30 juin 2020.

En raison du contexte sanitaire actuel et de la fermeture de l'UIA au public jusqu'à nouvel ordre, la version papier sera disponible à partir de début septembre.

Ouverture des inscriptions

1^{er} juillet 2020

par correspondance uniquement.

Elles débutent le 1er juillet 2020 et se déroulent tout au long de l'année selon les activités et les places disponibles.

Modalités

L'UIA est contrainte cette année d'adapter les modalités d'inscription. Nous vous remercions de bien vouloir :

1. **Téléchargez et imprimez la fiche d'inscription** sur le site internet de l'UIA : <https://www.versailles.fr/culture/etablisements/universite-inter-ages/>

Des fiches papier seront également disponibles en libre-service à l'entrée de l'UIA à partir du 1^{er} juillet.

[Fiche d'inscription](#)

2. **Complétez la fiche d'inscription.**

☞ N'oubliez pas de la signer.

☞ Nous vous recommandons de cocher la case « J'accepte d'être informé (e) par mail ou sms » afin d'être informé d'éventuels changements liés aux activités auxquelles vous souhaitez participer.

3. **Retournez par courrier postal ou directement dans la boîte aux lettres de l'UIA :**

- ✚ la fiche d'inscription
- ✚ un chèque de 40 euros à l'ordre de Régie de l'UIA - pour le règlement des droits d'inscriptions (*montant fixe et non remboursable – redevable par étudiant*)
- ✚ joindre un RIB si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique
- ✚ joindre un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) si vous bénéficiez du tarif « Versailles ou communes en convention ».

4. L'UIA vous adressera ensuite une facture avec le montant exact à régler selon les activités choisies.

L'inscription sera effective après réception du règlement.

En cas de prélèvement automatique, merci de nous retourner le mandat SEPA signé.

Moyens de paiement :

- Chèque à l'ordre de *Régie de l'UIA*
- Prélèvement automatique (4 échéances maximum : octobre, novembre, décembre 2020 et janvier 2021)

Votre carte d'étudiant vous sera remise en main propre à la rentrée lors du 1er cours.

 **En cas de nécessité absolue uniquement**, l'inscription pourra être réalisée sur place. Pour ce faire, nous vous remercions de contacter au préalable l'UIA au 01 30 97 83 90.

Note : L'UIA se réserve le droit de revoir le nombre d'étudiants par activité selon l'évolution de la situation sanitaire.

TESTS DE NIVEAU – COURS DE LANGUE (Adultes)

Si vous êtes nouvel étudiant de l'UIA et souhaitez vous inscrire à un cours de langue, nous vous demandons de passer un test de niveau écrit.

Pour ce faire, merci de contacter l'UIA par mail (uia@versailles.fr) ou par téléphone en précisant la/les langue(s) souhaitée(s).

Nous vous adresserons un lien afin que vous puissiez passer le test de niveau à distance.

Il est dans votre intérêt de réaliser le test sans aide extérieure afin que vous puissiez intégrer un cours adapté à votre niveau.

Nous restons disponibles pour toute question complémentaire.

Pour nous contacter : ☎ 01 30 97 83 90 ou ✉ uia@versailles.fr